

Siège social : **ALKERN SUD**
 69800 SAINT PRIEST

 Établissement : **ALKERN SUD**
 ALKERN SUD NEVERS
 Quai de MEDINE
 58000 NEVERS

MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON
DÉCISION D'ADMISSION N°018.001 du 06/06/16
DÉCISION DE RECONDUCTION N°018.004 du 19/05/20

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 322 Appuis de fenêtre en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et à la norme **NF P 98-052:2002** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 322, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Cédric FRANCOU

Le Responsable des activités de certification

 58W003
 Code interne :

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Katia ANTOINE

Tél.: 02 37 18 48 30

Fax.: 02 37 32 63 46

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie

B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

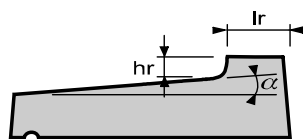
G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
(norme NF P 98-052:2002)

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

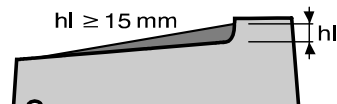
Les tolérances applicables aux dimensions de fabrication sont les suivantes :
Longueur, largeur et hauteur de l'appui : +/- 5 mm
Planéité à la règle de 0,2 m : ≤ 4 mm

Exigences dimensionnelles (en mm) applicables aux rejingots, nez, talon et larmier des appuis :



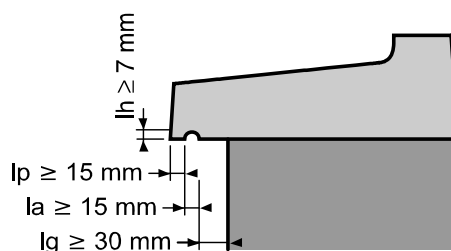
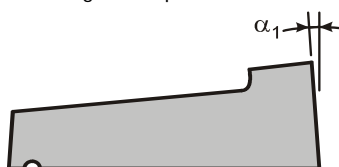
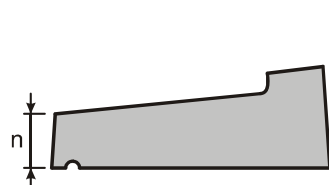
lr = largeur du rejingot
hr = hauteur du rejingot
 α = angle de pente de l'appui

largeur mini lr (mm)	hauteur mini hr (mm)	pente mini (tg α)
30	25	0,08
	20	0,10



$n \geq 40$ mm

angle de la pente ≤ 6°



ENROBAGE DES ARMATURES

L'enrobage réel des armatures doit être ≥ 15 mm

CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

Texture : Sauf exigence particulière spécifiée à la commande, le bullage doit être ≤ au niveau 4 de l'échelle de référence du document CIB n° 24 (surface maxi par bulle de 0,5 cm², profondeur de 2,5 mm, surface de bullage 2,5 % de la surface totale et bullage concentré = 7,5 %)

Teinte : lorsque la teinte est une exigence spécifiée, sur la base d'un appui témoin, il est fixé par accord entre les parties, un niveau de teinte moyenne équivalente à l'un des degrés de l'échelle du nuancier gris CIB. La tolérance applicable par rapport au niveau de teinte moyenne est ± 1 degré

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

La charge à la rupture par flexion des appuis au délai de livraison annoncé, doit être ≥ aux valeurs suivantes :

Familles d'appuis		Charge de rupture (daN)
Largeur < 30 cm	longueur < 100 cm	360
	100 cm ≥ longueur ≤ 140 cm	230
	longueur > 140 cm	150
30 cm ≥ largeur ≤ 35 cm	longueur < 100 cm	410
	100 cm ≥ longueur ≤ 140 cm	270
	longueur > 140 cm	200
largeur > 35 cm	longueur < 100 cm	450
	100 cm ≥ longueur ≤ 140 cm	320
	longueur > 140 cm	250

Pour les appuis en composite ciment-verre, la limite de rupture "MOR" obtenue lors d'un essai de résistance à la flexion sur éprouvettes à 28 jours, doit être ≥ à 8,0 MPa

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Absorption d'eau

Pour les appuis en béton hydraulique, le coefficient d'absorption d'eau par remontée capillaire doit être ≤ à 3, et aucun résultat individuel ≥ à 3,5.

Pour les appuis en composite ciment-verre, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon la norme NF EN 1170-6.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être ≤ à 10% et aucune valeur individuelle ≥ à 12 %.

Pour les appuis en béton de résine, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon les dispositions de l'annexe G de la norme NF EN 13369.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être ≤ 0.8% et aucune valeur individuelle ≥ à 1.0 %.

Durabilité vis-à-vis du gel-dégel (destinée aux appuis mis en oeuvre dans des conditions climatiques rigoureuses - MONTAGNE).

A l'issue de 25 cycles de gel-dégel, les éprouvettes ne doivent pas présenter de dégradation visuelle de la surface du béton.

SIGNIFICATION DE LA LIGNE "CODE INTERNE"

(O) Une note de commentaires est annexée à la présente décision

(B) Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais⁽¹⁾

(A) Usine bénéficiant d'un allègement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie

(G) Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats⁽¹⁾

⁽¹⁾ L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON

**Établissement : ALKERN SUD
58000 NEVERS**

Liste des produits certifiés

Décision n°018.004

Page : 3

Gamme d'appuis			Caractéristiques de forme				Aspect de la surface	Teinte	Durabilité vis-à-vis du gel/dégel
Type de béton	Largeur (cm)	Plage des longueurs utiles (cm)	Rejingots latéraux	Rejingots arrière débordant	Avec oreilles	Cranté			
Hydraulique	30	40 - 200	OUI	NON	NON	NON	LISSE	Gris	OUI
	39	40 - 180	OUI	NON	NON	NON	LISSE	Gris	OUI